



HAL
open science

Le renouveau de l'épigraphie chypriote

Claire Balandier

► **To cite this version:**

Claire Balandier. Le renouveau de l'épigraphie chypriote. Dialogues d'histoire ancienne, 2019, 45 (2), pp.357-374 et 398-404. hal-04747513

HAL Id: hal-04747513

<https://hal.science/hal-04747513v1>

Submitted on 22 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

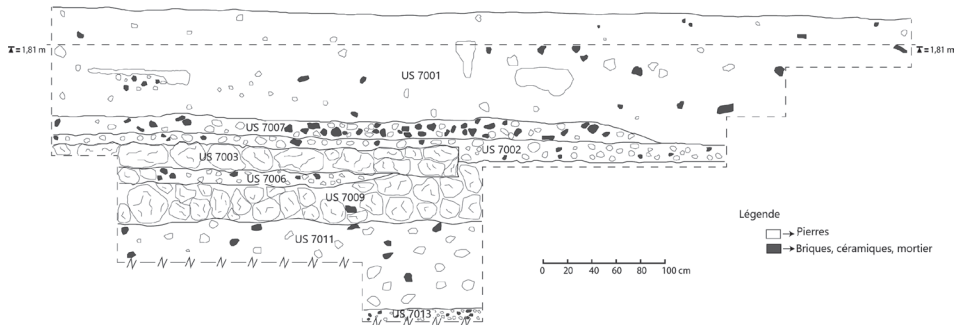


Figure 15 : Coupe sud du sondage 7000 (©RAFAD 2019).

Catherine ABADIE-REYNAL – Université Lumière-Lyon 2, UMR 5189-HISOMA
 Eduard SHEHI – Institut archéologique de Tirana
 Brikena SHKODRA – Institut archéologique de Tirana
 Klodian VELO – Institut archéologique de Tirana

Le renouveau de l'épigraphie chypriote : le projet des IG XV et les inscriptions alphabétiques de Paphos

Quid des Inscriptiones Graecae insulae Cyprì (IG XV) ?

Pour l'historien, travailler sur l'Antiquité de Chypre n'est pas chose facile lorsqu'il souhaite aborder les sources épigraphiques car aucun corpus exhaustif des inscriptions chypriotes n'existe et il doit recourir à toute une série d'articles éparpillés dans diverses revues³⁴. Pourtant, dès 1843, avait commencé à Berlin la collecte systématique des inscriptions chypriotes connues dans l'optique de les intégrer au *Corpus Inscriptionum Graecarum* : 40 inscriptions alphabétiques avaient en effet été

³⁴ En premier lieu, le chercheur va évidemment s'enquérir de la découverte de nouvelles inscriptions chypriotes à la rubrique « Chypre » du « Bulletin épigraphique » de la *Revue des Études Grecques* ou « Cyprus » du *Supplementum Epigraphicum Graecum*. Une base de données électronique des inscriptions chypriotes avait été établie par N. Hirschfeld, *The PASP Data Base for the Use of Scripts on Cyprus*, Salamanque, 1997, mais il s'agit essentiellement d'une liste des inscriptions.

publiées par A. Boeckh, mentionnées dans les écrits de voyageurs et de chercheurs qui en avaient parfois rapporté les estampages³⁵. En 1902, lorsque U. von Wilamowitz-Moellendorff prit la direction des désormais rebaptisées *Inscriptiones Graecae*, il répartit les différentes régions de Grèce et les îles en différents volumes, le XV^e et dernier devant être consacré à Chypre. Celui-ci devait rassembler toutes les inscriptions grecques de l'île, c'est-à-dire aussi bien les inscriptions syllabiques qu'alphabétiques³⁶. R. Meister se vit confier ce projet par les académies de Berlin et Leipzig, mais il décéda peu de temps après, en 1912. Le projet fut poursuivi par son fils, mais la disparition de celui-ci lors de la première guerre mondiale, puis la crise économique et enfin le deuxième conflit mondial, n'ont eu de cesse de repousser sa réalisation.

En 1952, l'épigraphiste britannique T. B. Mitford avait repris à son compte le projet sous la forme de sept fascicules qui devaient rassembler les inscriptions en syllabaire chypro-minoen d'abord, puis toutes les inscriptions syllabiques et alphabétiques de l'époque archaïque à l'Antiquité tardive³⁷. Ce projet se limita finalement à un ouvrage consacré aux « signes » dans la région de Paphos, un autre sur Kourion et plus tard sur les inscriptions des sanctuaires de *Kafzin* et de *Rantidi*³⁸, ainsi qu'à un nombre conséquent d'articles dédiés aux inscriptions de tel ou tel site et de telle ou telle période³⁹. Après la disparition de T. B. Mitford, I. Michaelidou-Nicolaou, qui avait collaboré avec lui à un recueil partiel des inscriptions provenant des fouilles de Salamine, s'efforça à son tour de publier régulièrement les nouvelles découvertes épigraphiques à Chypre⁴⁰. Celle-ci publia ainsi 48 « *Inscriptiones Cypriae Alphabeticae* », parues pour la première fois dans *Berytus*, XIV, 1963, p. 129-141, puis, chaque année, dans le *Report of the Department of Antiquities, Cyprus* jusqu'en 2012 peu de temps avant sa disparition.

Un peu plus de 5 000 inscriptions chypriotes sont connues à ce jour (syllabiques, phéniciennes, grecques et latines), dont presque 3 000 inscriptions grecques alphabétiques

³⁵ Voir D. Summa, « *Inscriptiones Graecae insulae Cypri Research Project (IG XV 2)* », dans *Kypr. Charac.* (kyrioscharacter.eie.gr/en/t/A2). On notera l'intérêt précurseur pour les inscriptions chypriotes de Luynes 1852 et de Deecke, Siegismund 1875, ainsi que Deecke 1884.

³⁶ Funke 2013.

³⁷ Mitford 1953.

³⁸ Mitford 1958 ; Mitford 1961a ; Mitford 1971 ; Mitford 1980a.

³⁹ On citera, entre autres, Mitford 1950a ; Mitford 1950b ; Mitford 1960 ; Mitford 1961b, sans oublier ses deux contributions sur Chypre romaine, Mitford 1980b et Mitford 1990.

⁴⁰ Mitford, Nicolaou 1974 et Michaelidou-Nicolaou 1976.

sous la forme de pierres conservées dans les différents musées ou collections particulières ou d'estampages dont les originaux ont souvent disparu. Or, lors du colloque qui a rendu hommage à l'éminente épigraphiste chypriote⁴¹, a été annoncée la reprise du projet d'*IG* par une équipe internationale constituée de Markus Egetmeyer (université de Paris IV-Sorbonne), Maria Kantirea (université de Chypre), Artemis Karnava et Daniela Summa (Berlin-Brandenburg Academy of Sciences and Humanities) ainsi que Massimo Perna (università degli studi Suor Orsola Benincasa, Naples). Cette annonce a été confirmée en 2015, lors du colloque organisé par le Berlin-Brandenburg Academy of Sciences and Humanities à l'occasion des 200 ans des *IG*. Deux volumes sont annoncés : celui des inscriptions chyro-syllabiques⁴² et celui des inscriptions alphabétiques⁴³. On se réjouit que la publication de ces deux volumes soit en bonne voie, même si, comme l'écrit D. Summa avec humilité, humour et réalisme :

To the *circa* 300 squeezes realized by Richard Meister, our first 500 have been added in the *IG* archives. In such ambitious works, which depend on synergies and historical-political factors, history teaches us not to formulate promises, but proceed our work with enthusiasm and cooperation so that we can realize the corpus of the Cypriote alphabetic inscriptions without letting another century pass⁴⁴.

Jean-Baptiste Cayla, *Les inscriptions de Paphos, La cité chypriote sous la domination lagide et à l'époque impériale*, Lyon (*Travaux de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée*, 74), 2018, 565 p., 318 fig. – ISBN 978-2-35668-056-3

Il est encore plus réjouissant pour l'historien de voir aboutir un projet, surtout lorsqu'il prend la forme d'un volume autant stimulant par ses commentaires historiques que commode dans son utilisation. Ainsi, l'ouvrage de J.-B. Cayla vient combler une lacune de taille, l'absence de tout corpus des inscriptions d'une cité aussi importante que celle de Paphos à Chypre aux époques hellénistique et romaine. Certes, l'absence

⁴¹ Voir note 3 pour la référence aux actes du colloque réunis par D. Michaelides.

⁴² Pour une présentation de ce premier corpus, outre Karnava 2013, voir, en ligne, M. Perna, « Corpus of Cypriote Syllabic Inscriptions of the 1st Millennium BC », dans *Kypr. Charac.* (kyprioscharacter.eie.gr/en/t/AS) et Egetmeyer, Karnava, Landenius Enegren, Perna 2017.

⁴³ Sur le corpus des inscriptions alphabétiques, on lira avec intérêt : Summa 2013 et, en ligne, M. Kantirea, « The Alphabetic Inscriptions of Cyprus: Epigraphic Contribution to the Reconstruction of the History of Ancient Cyprus », dans *Kypr. Charac.* (kyprioscharacter.eie.gr/en/t/AP).

⁴⁴ Summa 2013, note 2. Voir aussi les articles de Karnava 2018 et de Perna 2018, et le compte rendu de l'ouvrage dans lequel se trouvent ces articles dans les « Actualités » du prochain volume des *DHA*, NDLR.

de corpus n'était pas une exception paphiote puisqu'on a noté que, mis à part celui de la cité de Kourion, réalisé par T. B. Mitford, il n'exista pendant longtemps aucun corpus d'inscriptions chypriotes. Les publications éparses nécessitaient de passer un temps précieux à les rassembler soi-même et à parcourir les Musées archéologiques – voire les collections privées – à travers le monde pour en voir les documents originaux, pas toujours illustrés dans les articles, et à se constituer son propre catalogue des inscriptions de l'île.

C'est O. Masson qui publia le premier corpus, celui des inscriptions syllabiques de Chypre, dès 1961⁴⁵, complété par deux publications monographiques sur deux sites importants de la région de Paphos, cosignées avec T. B. Mitford qui n'avait pu les achever avant sa mort⁴⁶. Après la disparition de l'épigraphiste écossais, ce premier volume a été suivi de deux catalogues d'inscriptions de deux sites majeurs de l'est de l'île à l'imitation de celui qu'il avait réalisé sur Kourion : le corpus de Salamine, mentionné ci-dessus, a été enrichi et republié par la mission française en 1987⁴⁷ et en 2004 est paru celui des inscriptions grecques de Kition, rassemblées par Th. Oziol (après que M. G. Guzzo Amadasi et V. Karageorghis en ont publié les inscriptions phéniciennes en 1977)⁴⁸. En 1992, O. Masson avait présenté un projet de corpus des inscriptions grecques et latines de Paphos dont il confia la réalisation à J.-B. Cayla⁴⁹. Dans le contexte si spécifique de l'épigraphie chypriote, on comprend ainsi mieux l'importance que revêt pour la communauté des chercheurs travaillant sur l'histoire hellénistique et romaine de Chypre la parution d'un tel ouvrage. Celui-ci est à la hauteur de l'attente, en procurant à l'historien un corpus de 384 inscriptions commentées (dont la liste est donnée p. 13-18)⁵⁰, précédé d'une synthèse de l'histoire de Paphos depuis le règne de

⁴⁵ Masson 1961. Cette publication demeurée incontournable, qui a bénéficié de riches *addenda* lors de sa réédition en 1983, a été récemment enrichie par la publication de Egetmeyer 2010.

⁴⁶ Mitford, Masson 1983 ainsi que Masson, Mitford 1986.

⁴⁷ Pouilloux, Roesch, Marcillet-Jaubert 1987.

⁴⁸ Oziol 2004 ; Guzzo Amadasi, Karageorghis 1977.

⁴⁹ C'est l'auteur qui le dit, p. 24 et note 7. Celle-ci donna lieu à un DEA puis une thèse de 3^e cycle, dir. S. Follet (Paris IV, 2003) dont le volume présenté ici est la publication.

⁵⁰ Il s'agit des inscriptions paphiotes publiées par I. Nicolaou dans ses chroniques épigraphiques du *RDAC*, mais aussi des textes mis au jour par les différentes missions archéologiques travaillant à Paphos et de quelques inédits conservés par le département des Antiquités de Chypre. L'auteur mentionne deux documents mis au jour sur l'agora par la mission polonaise de la Jagellonian university de Cracovie qu'il n'a pu intégrer à son corpus : une amulette égyptisante avec un texte magique en alphabet grec ainsi qu'une plaque de bronze portant un texte grec mentionnant « Séleukos, fils de l'agoranome Ioulios Bathylos », datée de l'époque impériale tardive, cf. « Chronique des fouilles en ligne », *BCH/BSA*, 2011, n° 2883 et 2012, n° 2891). Il n'a pas eu connaissance avant la remise des épreuves de la découverte d'une inscription

Nikoklès, dernier souverain chypriote du royaume paphien, jusqu'à la fin de la période d'administration impériale de la province romaine à *Nea Paphos*, soit de la fin du IV^e siècle avant J.-C. au début du IV^e siècle de notre ère.

Dans une longue et utile introduction (p. 23-54), après avoir présenté le territoire de Paphos, J.-B. Cayla rappelle l'historiographie des « trouvailles épigraphiques » et de la recherche archéologique dans la région, évoquant ainsi autant les travaux sur le site de Kouklia, l'ancienne Paphos, que sur le site de la nouvelle ville portuaire, aujourd'hui Kato Paphos. C'est donc au sens large qu'il faut comprendre le terme *Paphos* du titre de l'ouvrage, c'est-à-dire un territoire qui ne se limite pas à celui de la nouvelle Paphos fondée à la fin du IV^e siècle avant J.-C., ni à celui de la ville moderne de Paphos, mais qui correspond, en définitive, à celui de l'ancien royaume de Paphos, en englobant ainsi son siège originel, ensuite appelé Palaipaphos pour le distinguer de la nouvelle ville, Nea Paphos. J.-B. Cayla rappelle qu'il n'existe que deux occurrences de cette désignation, chez Pline l'Ancien (*Nea Paphos*) et chez Claude Ptolémée (Πάφος Νέα)⁵¹, et que l'appellation *Palaipaphos* est plus courante. En dépit de cette distinction toponymique, il s'agit bien d'une seule cité. L'épigraphie montre que :

si la distinction entre l'ancienne et la nouvelle Paphos est clairement établie par un décret retrouvé sur le site du sanctuaire d'Aphrodite, qui prévoit des sacrifices à Paphos (ἐν Πάφῳ) et dans l'ancienne ville (ἐν Παλαιᾷ), il ne peut s'agir que d'une précision topographique. Les expressions qui désignent la cité et ses institutions montrent que les deux sites forment une seule communauté politique (ἡ πόλις ἡ Παφίων, Σεβαστῆ Πάφος, etc.). L'ethnique est invariablement Πάφιος. Comme d'autres cités grecques, Paphos est une mais bipolaire⁵².

Son unité est cependant matérialisée par les inscriptions elles-mêmes. Aussi l'auteur dit avoir organisé son corpus de façon à « mettre en relief l'unité de la cité, qui donne un sens au sanctuaire de Palaipaphos en le situant dans un espace politique ». Ainsi, bien que l'ancienne Paphos n'ait plus été habitée à partir du III^e siècle avant J.-C.⁵³, la persistance du culte dans le sanctuaire d'Aphrodite a conduit à ce qu'on continue

grecque au nord de la colline de *Fabrika* par la mission archéologique française à Paphos, présentée dans cette « Chronique d'Orient », *DHA*, 43/2, 2017, p. 227-228 et Cl. Balandier, *CCEC*, 49, 2019, à paraître, à dater du I^{er} s. de notre ère au plus tôt.

⁵¹ Pline, *Histoire naturelle*, V, 35 et Claudius Ptolémée, *Geographia*, V, 14, 1.

⁵² Cayla 2018, p. 29-30.

⁵³ Les travaux de la mission archéologique germano-suisse de l'université de Zurich, dirigée par Fr.-G. Maier, a montré que la partie orientale de l'ancienne Paphos a été abandonnée vers 300 av. J.-C., mais que la ville a cependant continué à exister au début du III^e s., soit parallèlement à Nea Paphos dans les

à y dédier les offrandes dont les inscriptions nous renseignent sur la vie dans la région de Paphos en particulier et à Chypre en général aux époques hellénistique et impériale⁵⁴.

La fourchette chronologique du titre même du volume est d'ailleurs, en définitive, également réductrice puisque l'auteur commence son corpus par la réédition et le commentaire de trois inscriptions du IV^e siècle avant J.-C. (p. 123-128) du dernier roi chypriote du royaume de Paphos, Nikoklès, disparu vers 310. On ne peut que louer l'auteur d'avoir ajouté ces inscriptions : en effet, l'intérêt du satrape d'Égypte Ptolémée pour Chypre s'étant manifesté dès 321, il était plus logique, du point de vue historique, de republier aussi ces inscriptions, d'autant que le débat se poursuit entre les chercheurs pour savoir qui de Nikoklès ou de Ptolémée, fils de Lagos, est à l'origine de la fondation de la nouvelle Paphos (il conviendrait d'ailleurs de ne pas exclure de la réflexion les Antigonides, dont l'intérêt pour l'île et pour les villes portuaires en particulier, a conduit, rappelons-le, à leur guerre contre le satrape d'Égypte et à leur occupation de Chypre de 306 à 294 avant J.-C.). J.-B. Cayla ayant fait le choix d'intégrer ces inscriptions à son corpus, on peut s'étonner qu'il ne revienne pas sur ce débat, ne donne pas son avis ou n'en synthétise pas les principaux points de vue. Je reviendrai plus loin sur ce point.

L'ouvrage se divise en deux parties, un « aperçu historique » (p. 57-120), présenté par l'auteur comme « un choix de *testimonia* nécessaires pour introduire et éclairer les inscriptions, donner une vue d'ensemble, mettre en relief certains traits saillants et synthétiser les principaux apports historiques de la documentation épigraphique » (p. 57), puis le corpus des inscriptions proprement dit (p. 121-406), suivi de la conclusion générale (p. 409-411) et de la riche bibliographie (p. 415-451). Plus qu'un simple recueil de textes choisis⁵⁵, la première partie est une réflexion sur le rôle de Paphos avant les Lagides, sous leur domination, puis à l'époque romaine lorsque

premières décennies de son existence. J.-B. Cayla insiste, avec raison, sur le fait que la nouvelle ville portuaire n'a pas « remplacé » à proprement parler l'ancienne Paphos, comme on le lit parfois. Elle en est d'abord une émanation. Ce qui le conduit à remettre en cause l'appellation de « fondation » de Nea Paphos qui n'est pas une *ktisis*, de son point de vue, et est un terme utilisé à tort pour parler du « déplacement du centre urbain à la fin du IV^e s. av. J.-C. » (p. 61). On remarquera que le terme de *ktisis* n'est pas toujours attribué pour qualifier une fondation *ex nihilo*. De plus, l'évocation de ce « déplacement » paraît en contradiction avec la continuité d'existence de l'ancienne Paphos à la même époque. [Voir aussi Raptou 2018, NDLR].

⁵⁴ On regrettera, avec l'auteur, qu'il n'ait pas obtenu l'autorisation de publier toutes les inscriptions provenant du sanctuaire d'Aphrodite : quelques textes inédits anciens et récents vont en effet être publiés par Anne Kolb (université de Zurich) dans un volume rassemblant toutes les inscriptions alphabétiques grecques et latines de l'ancienne Paphos, annoncé dans la série *Ausgrabungen in Alt-Paphos auf Cypern*. Ceci n'enlève rien à la valeur du corpus et de l'étude de J.-B. Cayla.

⁵⁵ Näf 2013.

la ville est devenue le siège du représentant de Rome après avoir été celle du *strategos* ptolémaïque à partir du II^e siècle avant J.-C. Cette première partie historique s'achève par une série de tableaux synoptiques sur la dynastie lagide, une chronologie des règnes de Ptolémée IX et X qui régnèrent à Chypre même, des inscriptions concernant les gouverneurs lagides, l'armée lagide et, pour l'époque romaine, les honneurs accordés aux empereurs et à leurs proches et les inscriptions concernant l'administration romaine. La deuxième partie est donc le corpus proprement dit des inscriptions, précédées d'un lemme, et commentées⁵⁶, souvent avec brio. Après les trois inscriptions, susmentionnées, de Nikoklès (section I), les inscriptions du corpus ne sont donc pas présentées selon un classement strictement chronologique : les sections II à IX mettent en valeur l'organisation pyramidale du pouvoir à travers les figures qui le représentent : la période lagide [II-V] (les souverains lagides, puis les stratèges de Chypre et leur famille, les prêtres et associations cultuelles de l'époque hellénistique), la période romaine [VI-IX] (les empereurs romains et leur entourage, l'administration romaine, les prêtres, agonothètes et gymnasiarques). Puis, les sections IX à XIV ne distinguent plus les périodes ptolémaïque et romaine car il s'agit de documents hétérogènes ; elles sont donc un peu plus fourre-tout puisqu'on y trouve aussi bien des bases de statues de Paphiens ou d'étrangers de passage, quelques pierres funéraires (dont l'auteur souligne la pauvreté par rapport à d'autres sites comme Salamine ou Amathonte), des bustes de philosophes, des statuettes offertes dans le sanctuaire rural d'Opaôn Melanthios, d'autres inscriptions relatives à des cultes variés, puis les inscriptions chrétiennes. Les trois dernières sections sont distinctes en raison de leur support particulier : bornes milliaires (section XV), mosaïques des maisons de Paphos (section XVI) et pour finir les objets et fragments variés inscrits (section XVII). La conclusion (2,5 p.) est suivie d'une bibliographie rassemblant les auteurs anciens et plus de 32 pages de références d'études. L'ensemble est complété par des *indices* détaillés (prosopographiques puis thématiques) utiles, par les tables des principales concordances et enfin par 80 p. de photographies des principales inscriptions (la majorité étant des clichés de l'auteur)⁵⁷. Étant donné la richesse du volume, il est impossible de résumer tous les commentaires

⁵⁶ Selon l'état de conservation ou la teneur des inscriptions, le commentaire est évidemment plus ou moins développé. S'il se résume parfois à quelques lignes, il est en général d'une à deux pages et on appréciera que l'auteur n'ait pas hésité parfois à développer plus, comme dans le cas du décret de Tibère (insc. n° 108) où il revient, en pas moins de 7 pages, sur les débats suscités par ce texte et en propose sa propre synthèse de façon détaillée.

⁵⁷ On soulignera que l'auteur s'est efforcé de voir de ses propres yeux les originaux de la plupart des inscriptions qu'il commente, lorsqu'ils sont conservés, à Chypre même où dans les grands musées à travers le monde.

épigraphiques et historiques de l'auteur, souvent fort convaincants. Je ne reviendrai donc que sur quelques points de certains commentaires et de son « approche historique », sous forme de « morceaux choisis »⁵⁸.

J'ai noté plus haut que J.-B. Cayla omet de rappeler que la date de la création de la nouvelle Paphos comme l'identité de son fondateur font toujours l'objet de débats. L'épigramme adressée au roi Nikoklès (inscr. n° 2) lui en donnait pourtant l'occasion : évoquant « cette vaste cité » qui aurait été « ceinte d'une haute couronne de tours » à l'initiative du souverain, J.-B. Cayla indique qu'il pourrait s'agir du premier texte paphien rédigé uniquement en grec alphabétique, mais n'insiste pas sur les interprétations opposées que les chercheurs en ont proposées, certains y voyant la preuve de la naissance et, simultanément, de la fortification de la nouvelle Paphos tandis que d'autres y trouvent la confirmation de la pérennité de l'ancienne Paphos comme siège politique du royaume⁵⁹. C'est d'autant plus surprenant que J.-B. Cayla qualifie lui-même Nikoklès de « fondateur de la nouvelle ville » (p. 125). En revanche, il fait une proposition nouvelle : après avoir souligné que « très souvent, par métonymie, ces remparts ne désignent plus seulement l'ἄστυ mais la cité tout entière (πόλις), comprenant l'ensemble de son territoire (χώρα) », il propose que les πύργοι de l'inscription ne fassent pas référence aux remparts de l'ancienne ou de la nouvelle Paphos, mais à des ouvrages fortifiés extra-urbains, des tours isolées « marquant l'extension du territoire à une époque où le royaume de Paphos a peut-être connu une extension exceptionnelle » (p. 215). Cependant, comme je l'ai exprimé ailleurs, si cette idée pouvait paraître pertinente à la fin de l'époque classique en Grèce propre, sur le territoire du royaume de Paphos on ne connaît aucun vestige de ce type⁶⁰.

Dans sa tentative de délimitation de ce royaume, l'auteur conduit une réflexion stimulante sur l'évolution des limites territoriales. Constatant l'absence de la mention

⁵⁸ Au moment de finaliser ce compte rendu, j'ai eu connaissance de celui rédigé par A. Mehl pour le même ouvrage (*CCEC*, 18, 2018, p. 231-234) : il est compréhensible que notre intérêt se soit porté à plusieurs reprises sur les mêmes commentaires d'inscriptions ou considérations historiques. J'ai donc privilégié ceux qui n'ont pas été abordés par notre éminent collègue allemand et ai renoncé à présenter certaines propositions de J.-B. Cayla au sujet d'inscriptions de l'époque ptolémaïque : celles concernant notamment les différents stratèges de l'île (n° 16, 17, 19, 32-38, 42-54) et d'autres personnages importants de l'administration lagide (93, 134) et renvoie à *CCEC*, 18, 2018, p. 234. J'ai cependant fait le choix de m'attarder à mon tour sur le problème de l'évolution des frontières du royaume pour revenir sur certains aspects de l'argumentation.

⁵⁹ Je ne développe pas ce point ici et me permets de renvoyer à mes propres réflexions sur l'étude croisée de cette inscription et des données archéologiques sur l'ancienne et la nouvelle Paphos, cf. Balandier 2018.

⁶⁰ Balandier 2018, p. 92-96.

du royaume de Kourion dans les textes avant le début du VI^e siècle⁶¹ et la nouvelle « disparition » de celui-ci à partir du IV^e siècle avant J.-C., il envisage que le célèbre sanctuaire d'Apollon Hylatès de Kourion ait pu appartenir au territoire paphien à l'époque archaïque (p. 33). Les relations entre les deux royaumes devaient être étroites dès cette époque : l'auteur remarque que les deux royaumes utilisaient déjà le même syllabaire, qualifié de « paphien ». Il avance un argument intéressant : contrairement à l'hypothèse la plus fréquemment avancée, notamment par T. B. Mitford et acceptée par O. Masson, au sujet d'objets découverts à Kourion et attribués aux rois de Paphos, il estime que ces derniers « ne sont pas nécessairement un butin de guerre, mais pourraient aussi bien être la marque d'une souveraineté paphienne sur le sanctuaire voisin à la fin du VIII^e et au début du VII^e siècle avant J.-C. [...]. C'est peut-être à une période où le sanctuaire de Kourion dépend de Paphos qu'est introduit le nom d'Apollon Hylatès »⁶². Si la création du royaume de Kourion peut effectivement être relativement tardive par rapport à celle de ses deux voisins de Paphos, à l'ouest, et d'Amathonte, à l'est, et qu'il est difficile de dire lequel des deux royaumes a cédé une partie de son territoire pour sa création, en revanche, la disparition de la mention du royaume de Kourion au IV^e siècle est peut-être à mettre en relation avec la politique territoriale active de Nikoklès ou peut-être déjà celle de son père... (voir p. 33-34). L'auteur fait observer que Kourion ne fait pas partie des royaumes abolis par Ptolémée. Sur ce point, l'argumentation est maladroite. J.-B. Cayla indique en effet que le royaume existe au III^e siècle avant J.-C. (p. 33) sans dire comment il explique cette renaissance⁶³. De plus, le satrape d'Égypte n'a pas pris la décision d'abolir les royaumes de Chypre : ceux-ci ont progressivement disparu par la force des choses⁶⁴. Cependant, l'hypothèse selon

⁶¹ Kourion ne figure pas sur la stèle de Sargon (-707), mais est mentionné sur le prisme d'Esarhaddon (ca -672) et par Hérodote (V, 113) à propos de la révolte d'Ionie. Les premières monnaies connues du royaume de Kourion datent de la fin du VI^e s. et du V^e s. av. J.-C.

⁶² Cayla 2018, p. 33 rappelle que « ce nom n'est pas attesté avant l'époque hellénistique à Kourion tandis qu'à Paphos, il est attesté à la fin du IV^e s. av. J.-C. par les dédicaces syllabiques d'Alonia *tou Episkopiou* ». Sur les dédicaces de ce sanctuaire d'Apollon Hylatès à Paphos, voir O. Masson, *ICS²*, n° 2 et 3 = Egetmeyer 2010, p. 729-730, et, sur l'architecture de ce sanctuaire et son interprétation, cf. Balandier, Vernet 2011-2012.

⁶³ Il lie, sans donner plus d'argument, cette perte territoriale de Paphos à l'est, avec l'adjonction des terres de Marion au nord du royaume, cf. note 36, p. 33.

⁶⁴ Les souverains de Kition, Lapethos, Keryneia, Marion sont assassinés ou détrônés en 312 pour prix de leur trahison, tandis que Nikoklès de Paphos et Nikokréon de Salamine ont été poussés au suicide ou ont dû renoncer à leur trône en 311/310. Rappelons que Pasikratès de Soloi et Androklès d'Amathonte leur ont survécu. Ce dernier s'est maintenu au plus tard jusqu'au siège de Salamine et la prise de l'île par Demetrios et son père Antigonos, soit en 306 av. J.-C.

laquelle le culte d'Apollon Hylatès aurait servi de marqueur des confins du territoire du royaume de Nikoklès et qu'il aurait joué un rôle politique aux côtés d'Aphrodite pour la dynastie paphienne des Kinyrades est pertinente⁶⁵. En revanche, je suis plus sceptique sur la façon dont J.-B. Cayla détermine la frontière nord du royaume (p. 34) :

Après la guerre de Chypre, après que Paphos s'est dotée d'un nouveau centre urbain, plus à l'ouest, matérialisée par les remparts de Nea Paphos, la cité royaume de Marion est détruite (Diodore XIX, 79, 5), sa population déplacée et la frontière de ce côté est donc momentanément effacée, agrandissant considérablement le territoire de Paphos vers le nord et l'ouest.

Cette phrase mêle plusieurs présupposés et prend les propos de Diodore pour argent comptant, sans tenir compte de la réalité archéologique. D'abord, on l'a noté *supra*, nul n'a pu prouver à ce jour que la nouvelle ville de Paphos a été créée par Nikoklès : j'ai tenté de montrer qu'il me semble que la ville a été établie par étapes et que, si l'on peut attribuer à Nikoklès une création, c'est probablement, *a minima*, celle du port de la future Nea Paphos⁶⁶ ; ensuite, rien ne permet de dire que la ville a été protégée par une enceinte dès ses origines : en effet, les seules datations absolues dont on dispose, pour l'heure, sur des portions de remparts, ne permettent pas de faire remonter leur construction avant 200 avant J.-C., à l'ouest comme à l'est⁶⁷ ; enfin, les propos de Diodore – presque systématiquement cités dans toute publication sur Paphos pour affirmer que la nouvelle ville portuaire venait d'être fondée en 312 avant J.-C., après la seconde intervention du satrape d'Égypte à Chypre – sont à reconsidérer fortement : d'une part parce que les fouilles préventives conduites à Polis Chrysochous, le site de l'ancienne Marion, montrent que toute la ville n'avait pas été détruite par Ptolémée⁶⁸, et, d'autre part, parce que la mention d'un déplacement de population à Paphos pourrait ne pas signifier à Paphos (qui pourrait d'ailleurs être non la ville nouvelle mais la ville ancienne), mais dans le territoire de Paphos : dans ce cas-là, il faudrait considérer ce déplacement de population comme lié plutôt à l'implantation d'une *katoikia*, une colonie militaire, qu'à la fondation d'une ville, les habitants de Marion étant déplacés pour cultiver et nourrir une population de soldats en garnison⁶⁹,

⁶⁵ Sur Apollon, parèdre d'Aphrodite, voir Vernet 2015 et, du même auteur, sur le culte d'Apollon à Paphos, Vernet 2016.

⁶⁶ Balandier 2014.

⁶⁷ Balandier 1999 et *DHA*, 43/2, 2017, p. 218-222.

⁶⁸ E. Raptou, pour le département des Antiquités de Chypre.

⁶⁹ Balandier 2014, p. 190-192 ; Vitas 2016 et Mehl 2016, p. 252-253.

à moins que, pour faire vivre le nouveau port, aient été contraints au déplacement des professionnels de la construction navale ou des familles de marins : les fouilles conduites à Polis Chrysochous semblent ainsi montrer que c'est précisément le quartier du port de Marion qui porte la trace de destructions violentes⁷⁰. Ptolémée aurait donc cherché non pas à détruire la ville du souverain de Marion, qui avait pris le parti d'Antigone, mais à détruire son potentiel naval, ce qui intéressait précisément le Borgne à Chypre, comme l'a montré ensuite l'occupation de l'île qu'il a conduite avec son fils (306-294).

Pour la période qui suit, l'auteur souligne avec raison (p. 81) le fait que les documents concernant le III^e siècle sont rares et que, très souvent, on généralise ce qu'on apprend de documents plus tardifs, du II^e ou du I^{er} siècle avant J.-C., pour présenter l'époque hellénistique à Chypre. Or, pour Paphos en particulier, la situation est spécifique, la ville étant passée du statut de port auxiliaire à celui de siège du *strategos*, vraisemblablement à partir du début du II^e siècle, et, après 145 avant J.-C., siège de la flotte ptolémaïque dont le gouverneur lagide devient le navarque. Ainsi, si Ptolémée, fils de Lagos, a pu laisser des troupes à Paphos dès 312 ou, plus vraisemblablement après la mort de Nikoklès en 310, celles-ci deviennent très nombreuses à la fin du III^e siècle et surtout au II^e siècle avant J.-C. On ne s'étonnera pas que, comme ailleurs, la présence de ces mercenaires grecs et macédoniens ait accéléré l'intégration de Paphos et des autres cités chypriotes dans la *koinè* culturelle hellénique. J.-B. Cayla en veut pour illustration le fait que le gymnase apparaît à cette période dans les inscriptions ; on remarquera qu'il pourrait cependant être plus ancien, un théâtre étant attesté à Paphos dès *ca* 300 avant J.-C. En revanche, pour Paphos on ne dispose pas d'un document aussi précis que celui d'Amathonte sur l'implantation de ce qui ressemble bien à des clérouques⁷¹.

Deux inscriptions, fort bien connues, méritent que l'on évoque les nouvelles lectures, datations et interprétations historiques qu'en propose J.-B. Cayla. Ainsi, ce dernier pense que la statue de l'ingénieur naval [Pyr]gotélès (n° 64), qu'il restitue [Er]gotélès, habituellement datée du règne de Ptolémée Philadelphie (282-246 av. J.-C.), devrait être attribuée au père de celui-ci : c'est l'absence de la mention de la filiation du roi Ptolémée qui justifierait cette datation, le fondateur de la dynastie lagide étant « très habituellement nommé ainsi » (p. 188). Si « le style de l'écriture n'est pas incompatible

⁷⁰ J.-B. Cayla ne pouvait connaître ces données présentées par E. Raptou, « Macedonians in Western Cyprus. Early Hellenistic Evidence from Recent Excavations in Marion (Polis Chrysochous) » au 2^e colloque international sur Paphos, *Nea Paphos et l'Ouest de Chypre*, Kouklia-Paphos, 11-15 octobre 2017, organisé par le département des Antiquités de Chypre, l'université d'Avignon et l'université de Chypre, dont les actes sont en voie de publication.

⁷¹ Aupert, Flourentzos 2008.

avec une date haute », cette proposition n'a rien d'anodin, car non seulement elle ferait de cette inscription la plus ancienne mention du titre royal du fils de Lagos, mais elle bouleverserait aussi l'apparition des titres royaux chez les Successeurs d'Alexandre : elle serait alors en effet antérieure au couronnement officiel de Ptolémée que l'on date, par le *Marbre de Paros*, de 305/304, et donc aussi à l'auto-proclamation royale d'Antigonos et de son fils Demetrios au lendemain de leur victoire sur Ptolémée à Salamine en 306. Ce dernier ne serait donc pas proclamé roi à l'imitation des Antigonides, mais, au contraire, ce serait ces derniers qui, à Salamine, auraient pris le titre de roi que portait déjà leur rival vaincu. On reconnaîtra, à la suite de J.-B. Cayla, que, « à cette date, le βασιλεύς devait apparaître comme successeur des rois chypriotes autant que comme un héritier de la royauté absolue d'Alexandre » (p. 188), mais il faudra attendre de voir apparaître ce titre sur une inscription assurément datée de la fin du IV^e siècle avant J.-C. pour pouvoir confirmer cette proposition⁷².

J.-B. Cayla tente par ailleurs de démontrer, à partir de l'étude d'un ensemble d'inscriptions (n° 65, 80 et 263) que le fameux navarque Kallikratès de Samos⁷³ appartiendrait à une famille chypriote et serait précisément originaire de Paphos (p. 189). Il anticipe la critique que l'on pourrait lui faire au sujet de l'absence de la mention de son origine paphienne dans les inscriptions le concernant et celle, en revanche plusieurs fois attestée, de l'ethnique *Samios*. Ce dernier serait honorifique, Samos étant la base de la flotte lagide au début du III^e siècle avant J.-C. : « Kallikratès devrait cet ethnique à sa fonction de navarque qui l'aurait mis en position de recevoir les premiers honneurs à Samos ». Mais, conscient de la fragilité de sa démonstration quelque peu circulaire, J.-B. Cayla la démonte lui-même en reconnaissant qu'« à Samos, toutefois, Kallikratès ne porte pas d'ethnique, exactement comme s'il était d'origine samienne et nous ne sommes pas du tout certain que la Phanion de l'inscription paphienne soit sa sœur⁷⁴. Cette question doit donc rester ouverte ». Il aurait été plus approprié d'écrire que, dans l'état actuel de la documentation, le dossier est en fait plutôt clos.

Pour le milieu du II^e s., on attirera l'attention sur la plus ancienne attestation, selon J.-B. Cayla, pour tout le royaume ptolémaïque, du titre le plus élevé de la hiérarchie

⁷² Cette datation haute de l'inscription conduit aussi à reconsidérer l'ancienneté du port de Paphos comme chantier naval et port militaire et pas seulement comme lieu de rassemblement d'une flotte de guerre au service de Ptolémée.

⁷³ Voir avant tout Hauben 1970.

⁷⁴ Ni T. B. Mitford, ni H. Hauben ne l'avaient d'ailleurs envisagé, comme le reconnaît J.-B. Cayla lui-même.

de la cour lagide, celui de *συγγενής*, qui apparaît sur la base d'une statue de Ptolémée VI Philomètor dressée par un gouverneur de Chypre (157 env. -145 av. J.-C.) [n° 15] dans le sanctuaire d'Aphrodite à l'ancienne Paphos.

Si les inscriptions concernant l'association des technites dionysiaques sont bien connues, l'auteur revient sur la datation des textes qui mentionnent les dieux Évergètes. Il estime qu'il faut renoncer à l'idée que la présence de ces derniers dans le nom de l'association des technites désigne les parents du souverain régnant. Le style d'écriture ne permet pas de dater ces inscriptions avant la seconde moitié du 1^{er} siècle avant J.-C., « indication confirmée par le fait qu'aucun des personnages honorés ne porte de titre aulique alors que ces titres se dévaluent et se banalisent sous les règnes de Ptolémée IX et Ptolémée X » (p. 84). Il propose ainsi de « dater ces trois inscriptions de la « restauration lagide », après que César a restitué l'île à la dynastie en 48-47 avant J.-C., ce qui est assez convaincant. Comme aucun couple de souverains lagides n'a été désigné par ce nom après Ptolémée IX, ces « dieux évergètes » ne peuvent être qu'Antoine et Cléopâtre, à une époque où les cultes évergètes sont bien attestés », d'autant que l'on sait par Plutarque (*Antoine*, LXVII, 1) qu'Antoine était « un évergète notoire de l'association, tandis que Cléopâtre, avec ce nouveau nom de culte, renouait avec une tradition dynastique » (p. 84). Invoquant l'inscription n° 94, qui mentionne la douzième année de règne, l'auteur émet une autre hypothèse, hardie, mais non moins intéressante : sur la route d'Alexandrie, après leur entrevue de Tarse, Antoine et Cléopâtre se seraient arrêtés à Paphos pour célébrer leur union. Il estime que « le paysage religieux paphien offrait un cadre idéal : le culte des reines lagides y était depuis longtemps établi en relation avec le culte de la déesse poliade, et les technites dionysiaques y étaient bien implantés depuis le II^e siècle avant J.-C. À cette occasion les fonctions de l'association auraient été ajustées à la nouvelle situation politique et plus étroitement liées au culte d'Aphrodite – le vocabulaire des trois dédicaces à la déesse en donne l'indice » (p. 84). Cette alliance politique et matrimoniale, mise en scène par les technites dionysiaques, symbolisait ainsi celle du nouveau Dionysos et de la nouvelle Aphrodite⁷⁵. Cependant, ce double règne a coïncidé aussi avec la disparition du titre hellénistique d'*ἀρχιερεύς* : en dépit de l'effort de Cléopâtre de continuer la tradition dynastique lagide en s'associant à Aphrodite, le lien particulier entre la déesse paphienne et les souverains lagides, illustré par le titre d'archiprêtre de la déesse porté par les gouverneurs de l'île, a été rompu sous

⁷⁵ J.-B. Cayla a montré ailleurs que pour lui cette alliance symbolisait « la jonction d'une armée de terre avec une armée de mer ». En effet, à la veille de la bataille d'Actium, sur l'île de Samos, Cléopâtre comme Antoine ont été au cœur de fêtes propitiatoires à caractère militaire, cf. Cayla 2017.

ce règne conjoint avec Antoine et n'a pas été restauré à l'époque impériale. Cependant, la déesse étant à l'origine de leur dynastie, la documentation épigraphique montre que le culte des Julio-Claudiens, et en particulier celui de Livie, a été l'objet d'une vraie ferveur autour du sanctuaire de l'ancienne Paphos. Néanmoins, dès la fin du 1^{er} siècle après J.-C., le culte impérial semble susciter moins d'engouement que dans d'autres cités chypriotes (Kourion, Salamine) ; cependant, il est probable que ce constat ne traduit pas la réalité culturelle, mais plutôt une désaffection du sanctuaire de l'ancienne Paphos au profit de Σεβαστή Πάφος (n° 143) au 1^{er} siècle de notre ère, puis Σεβαστή Κλαυδία Φλαυία Πάφος, ἱερὰ μητρόπολις τῶν κατὰ Κύπρον πόλεων au II^e siècle⁷⁶ ; désormais, l'essentiel des honneurs rendus aux empereurs se déroulait dans le centre urbain : « le prestige religieux de Palaipaphos n'a peut-être pas décliné, mais le sanctuaire n'a plus été le centre du culte impérial. La Néa Paphos romanisée offrait de nouveaux espaces monumentaux qui convenaient mieux à la mise en scène du pouvoir » (p. 114).

L'auteur attire par ailleurs l'attention sur les contradictions apparentes entre les sources littéraires (Plutarque et Dion Cassius) et épigraphiques au sujet de la souveraineté lagide sur l'île et du don de celle-ci par Antoine à Cléopâtre. L'auteur envisage la possibilité d'un règne conjoint où le titre de reine resterait à Cléopâtre tandis qu'Antoine aurait exercé son autorité sur les bases stratégiques et les ressources de l'île : « cette solution a l'intérêt d'être compatible avec la donation de 37-36 av. J.-C. qu'il faudrait comprendre comme une restitution des espaces stratégiques et des bénéfices plutôt qu'une véritable donation territoriale, probablement au moment où Antoine cesse d'être associé au règne de Cléopâtre et de Césarion sur l'île ». À propos de l'inscription n° 63 qui mentionne un stratège, et de la restitution qu'il en donne (στρατηγὸς τῆς νήσου καὶ Κιλικίας connu dans une inscription de Salamine), J.-B. Cayla propose de préciser la chronologie des années de « restauration lagide » entre 48/47 et 30 av. J.-C. en distinguant quatre périodes : 1) à partir d'octobre 48, le règne d'Arsinoé IV et Ptolémée le Jeune – futur Ptolémée XIV –, puis celui de Cléopâtre VII avec son frère Ptolémée XIII ; 2) le règne de Cléopâtre VII avec Césarion à partir du milieu de 43 ; 3) puis le règne conjoint (c'est la nouveauté de sa proposition) de Cléopâtre, Césarion et d'Antoine de 41 à 37/36 et enfin 4) le règne de Cléopâtre VII et Césarion en 36/35-30. Ainsi, en définitive, Cléopâtre VII aurait régné sur Chypre sans interruption entre 47 et 30, ce qui dévalorise ainsi le don qu'Antoine lui aurait fait en 37-36 puisque l'île n'avait pas cessé d'appartenir à la dynastie lagide.

⁷⁶ J.-B. Cayla montre (p. 101) que ces titres ont été utilisés rétrospectivement comme pour rappeler un passé prestigieux.

Que nous apprend ce corpus d'inscriptions sur le fonctionnement et l'organisation de la *polis* des Paphiens et son évolution entre l'époque ptolémaïque et impériale ? En définitive, pas grand-chose de nouveau⁷⁷. Cependant, J.-B. Cayla souligne un élément tout à fait neuf qui modifie de façon conséquente ce qu'on pensait savoir sur les institutions de Paphos et celles des autres cités chypriotes et, en cela, c'est un apport historique essentiel. Ainsi, trois textes (n° 93-94 et 134), qui attestent l'existence du *Koinon* des Chypriotes, de la *boulè* et du *dèmos* ne peuvent plus être datés de l'époque hellénistique, comme on le pensait jusque-là, mais sont postérieurs à l'annexion romaine : « cette réorganisation des institutions civiques apparaît donc comme une forme de romanisation. Elle est peut-être le résultat des réformes de S. Sextilius Rufus ou de la *lex Prouvinciae* de P. Cornelius Lentulus Spinther (n° 134) » (p. 100). Pendant la période ptolémaïque, la communauté des Paphiens est désignée sous la forme Ἡ Πόλις ou ἡ Παφίων Πόλις, Παφίων ἡ πόλις, ἡ πόλις ἡ Παφίων pas avant l'extrême fin du III^e siècle avant J.-C. Lorsque Chypre est administrée par les Romains, cette appellation est remplacée par ὁ δῆμος, ὁ Παφίων, peut-être dès après l'annexion de 58 avant J.-C. (n° 154) et assurément sous le règne d'Auguste avant que celui-ci ne lui octroie le titre impérial d'*Augusta* en 15 avant J.-C. On constate alors un dédoublement de l'instance qui prend des décisions : *boulè* et *dèmos* sont nommés côte à côte dans l'expression Σεβαστῆς Πάφου ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος. Il s'agit vraisemblablement d'institutions de la période lagide qui ont été romanisées et qui subsistent, sans modification, sous Cléopâtre VII. Après la disparition de la dernière souveraine ptolémaïque, seul le *dèmos* est mentionné (avant 15 avant J.-C.), aussi est-il difficile de savoir si la *boulè* existe encore à cette période. Quoi qu'il en soit, elle réapparaît ensuite aux côtés du *dèmos* au moins jusqu'à la fin du II^e siècle de notre ère. Peu de magistrats municipaux sont connus : deux pour l'époque lagide (n° 89 et 94) et un archonte et secrétaire du *Koinon* ou de la cité dans la 2^e moitié du I^{er} siècle de notre ère (n° 146) et des ἀρχοντες sous Caracalla (n° 122). J.-B. Cayla propose de voir dans l'hémicycle implanté à l'ouest de l'agora non pas un odéon mais le *bouleuterion* : il n'est pas le premier à remettre en cause cette appellation, encore très répandue, et à émettre cette hypothèse, et nous y souscrivons bien volontiers. L'absence de tout décret dans le corpus paphien semble indiquer une certaine « atonie de la vie civique » que l'on retrouve dans d'autres cités : « les cités chypriotes n'apparaissent le plus souvent que comme des exécutantes de lois décidées par le pouvoir central, qu'il soit lagide ou romain. La seule activité connue des institutions civiques est le vote des honneurs pour des personnages importants » (p. 102).

⁷⁷ Mehl 2016 a présenté un tableau efficace de l'administration ptolémaïque de Chypre à partir des inscriptions de Néa Paphos.

Dans le cas de Paphos, si le nombre légèrement plus élevé (7 contre 4 ou 5) d'inscriptions mentionnant la cité dans la seconde moitié du I^{er} siècle avant J.-C. semble témoigner d'une activité plus importante des institutions civiques, « il s'agit avant tout de financer des statues d'empereurs, de gouverneurs ou de leur entourage ». Pourtant, l'annexion romaine semble avoir entraîné une période de relative autonomie, dont J.-B. Cayla note qu'elle a pu être facilitée par l'intervention de Cicéron. La création du *koinon* des Chypriotes dote l'île d'une institution représentative. Cependant, les documents épigraphiques montrent que c'est avant tout l'organisation du culte impérial qui occupe le *koinon*, dans laquelle Paphos conserve une position centrale (2/3 des inscriptions concernant le *koinon* en proviennent, sept de l'ancienne et une de la nouvelle Paphos).

En conclusion de ce compte rendu, qui n'a pu donner qu'un aperçu de la richesse du corpus rassemblé par J.-B. Cayla et de ses commentaires et réflexions historiques, on peut dire que cet ouvrage a deux mérites principaux : le premier est de fournir à l'historien, sous la forme d'un riche volume, une documentation longtemps dispersée ; le second est d'avoir tenté d'appréhender, sur près de sept siècles, l'histoire politique et sociale d'une ville fondée à la fin du IV^e siècle avant J.-C., développée sous les premiers Ptolémées, devenue le siège du *strategos* lagide au II^e siècle avant J.-C. puis celui du pouvoir romain jusqu'à ce que Constance II ne lui préfère à nouveau Salamine... Malgré la disparité des documents épigraphiques, J.-B. Cayla réussit à montrer comment certains ensembles d'inscriptions ont façonné, au cours du temps, l'espace politique de la cité paphienne qui donne ainsi son unité au corpus. Cette unité est donc géographique, politique, mais bien évidemment également religieuse puisque c'est le sanctuaire d'Aphrodite de Kouklia qui a fourni le plus grand nombre d'inscriptions. En cela dessine ainsi, au fur et à mesure de la lecture, un portrait sociologique tout autant qu'historique de la cité chypriote. Il ne s'agit que d'un portrait-robot, mais dont les traits les plus saillants permettent, malgré toutes les lacunes de la documentation épigraphique, de mieux appréhender ce qu'a pu être cette société paphiote et comment elle a évolué entre les dernières décennies d'existence du royaume de Paphos, décennies qui sont aussi celles de l'émergence de la nouvelle ville portuaire, l'implantation ptolémaïque puis romaine. On voit ainsi se dessiner une société plus bigarrée qu'il n'y paraît, des Paphiotes bien sûr, parfois difficiles à distinguer d'autres Chypriotes installés dans la nouvelle ville portuaire, des Macédoniens, des Grecs venus de différents horizons, mercenaires ou marchands et, bien entendu, des Italiens, à partir du I^{er} siècle avant J.-C. On notera cependant une absence surprenante, dans la mesure où leur communauté pourrait avoir été relativement importante : celle des Juifs qui sont totalement absents de l'épigraphie paphienne, sauf si les deux dédicaces à *Théos Hysistos* (n° 269-270)

pouvaient témoigner d'un culte juif⁷⁸. Les liens avec le royaume de Judée étant relativement importants⁷⁹, on peut soupçonner aisément l'implantation d'une communauté juive dans la ville portuaire, notamment à partir de la fin du I^{er} siècle avant J.-C. En dépit des récits des textes apocryphes, la présence de Chrétiens n'est pas attestée avant le IV^e siècle de notre ère⁸⁰. De façon générale, ce que ce corpus permet de constater nettement, c'est surtout un changement des pratiques dédicatoires dans le sanctuaire d'Aphrodite qui témoigne de l'évolution du pouvoir politique plus que celle de la société : « les fonctionnaires lagides participent à la dimension sacrée du roi, comme s'ils faisaient partie de la famille, tandis que les fonctionnaires romains ne sont qu'un rouage d'une administration dominée par la figure de l'empereur et de sa *domus*, à laquelle ils n'appartiennent en aucune manière » (p. 106). La population, quant à elle, continue à affirmer son identité à travers la spécificité de ses cultes locaux, celui d'Aphrodite Paphienne, bien sûr, mais aussi d'Apollon, Adonis, Kinyras ou Opaôn Melanthios. On demeure frappé par la « conscience identitaire » que révèle l'expression « dieux communs ancestraux » évoqués dans le serment à Tibère (n° 108) : il semblerait qu'à la faveur du développement du culte impérial se soit développée, dans le cadre du *koimon* des Chypriotes, une identité culturelle commune non plus propre à la région de Paphos, mais à toute l'île.

En bref, quelles que soient les petites réserves que l'on ait pu émettre sur certaines propositions de datation ou d'interprétation de l'auteur, beaucoup d'entre elles sont en revanche fort stimulantes : gageons que cet ouvrage, par la qualité des commentaires des inscriptions paphiennes et la pertinence de ses réflexions historiques, va devenir un outil incontournable pour tout chercheur s'intéressant à l'histoire de Paphos hellénistique et impériale et le restera après l'aboutissement de la réalisation du volume XV des *IG*.

⁷⁸ J.-B. Cayla remarque (p. 111) que le dieu des Juifs est ainsi « désigné dans la traduction grecque de la Septante et dans les inscriptions de la synagogue de Délos (I^{er} s. apr. J.-C.), mais *Hypsistos* est aussi une épiclèse païenne très répandue [...] dans un contexte clairement polythéiste », tandis qu'à Limassol le théonyme *Kyrios Hypsistos* pourrait être chrétien. J'ajouterais que *Hypsistos* serait peut-être la traduction du nom du dieu juif *Elyon* chez les Juifs d'Égypte à l'époque ptolémaïque, cf. Capponi 2007, p. 194. Sur d'autres témoignages, voir aussi Garuti 2010, p. 104-119, et en particulier le décret d'Auguste cité par Flavius Josèphe (*Antiquités juives*, XVI, 162-163), p. 71-73.

⁷⁹ Comme en témoignent les relations d'Hérode avec Paphos, la similarité des aménagements du port romain de Paphos avec celui de Césarée Maritime, ou la présence d'une population aux pratiques funéraires de type sémitique. Les *shekels* découverts en fouilles, s'ils confirment les liens de Paphos avec le royaume de Judée voisin, peuvent avoir été introduits dans le port par n'importe quel marchand sans qu'il soit nécessaire de voir dans ces monnaies le témoignage d'une communauté juive à Paphos.

⁸⁰ On notera que le récit des *Actes des Apôtres*, qui relate la conversion par saint Paul du gouverneur romain à la nouvelle religion, est probablement une construction littéraire de la fin du I^{er} s. de notre ère ; cf. Garuti 2016.

En attendant l'aboutissement de la réalisation de ce volume, on espère que voient le jour dans un avenir proche les corpus des inscriptions inédites de l'ancienne Paphos (cf. *supra*), et également d'un autre royaume d'importance, celui d'Amathonte, dans la série des *Études chypriotes*, sous la direction de Pierre Aupert et Slavtcho Kirov.

Claire BALANDIER – Université d'Avignon et des pays de Vaucluse

Inscriptions gréco-romaines d'Anatolie VIII

Les quatre inscriptions présentées ci-dessous proviennent de la région de Kahramanmaraş, en Anatolie orientale. Nous remercions le professeur Elizabeth F. Carter (university of California, Los Angeles), directrice du *Kahramanmaraş Archaeological Survey Project*. L'autorisation de publier les inscriptions exposées aux musées de Kahramanmaraş, Gaziantep et Şanlıurfa a été accordée par la Direction Générale des Monuments et des Musées du Ministère de la Culture et du Tourisme de la République de Turquie à Ergün Lafli le 9 décembre 2004 au titre du permis B.16.0.AMG.0.10.00.01/707.1/14 (030317).

Commagène

N° 1 – Territoire de Kaisareia Germanikeia/Germanicia (Kahramanmaraş). Stèle funéraire (L. 67 cm ; H. 72 cm ; P. 24 cm) inscrite de 4 lignes de grec (**fig. 1a** ; H. des lettres 7 cm L. 1 ; 6 cm L. 2 ; 5 cm L. 3-4), montrant des lettres au tracé régulier, avec *alpha* à barre brisée (L. 1, 3, 4), *sigma* carré (L. 2) et *mu* à hastes obliques (L. 1). Sur la photographie de 2002 (E. Lafli), le calcaire de la pierre est recouvert de lichens. La stèle fut découverte *in situ* entre Evri et Emiroğlu, à 18 km de Kelebiçler (site de Domuztepe), associée à un hypogée auquel on accédait par un *dromos*-escalier (**fig. 1b et 1c**), lors des prospections menées par le professeur E. F. Carter (university of California, Los Angeles) dans le cadre du *Kahramanmaraş Archaeological Survey Project* entre 1993 et 1997.

Μανναία
 χρηστή
 ἄλυπε,
 χαίρει. ΔΝ

Traduction : « Mannaia, [sois] heureuse, [sois] sans chagrin, salut. »

affecté entre les eaux du baptême, qui lui avaient donné la grâce, et celles de la rivière, qui avaient causé sa mort »¹⁷⁶. Naucratis est-il bien mort noyé ?

Au terme de cette brève enquête, on s'aperçoit que la question de la noyade est un sujet délicat. Les mentions de noyés ne semblent jamais être anodines. Elles apparaissent souvent au service d'un discours qui peut varier selon les contextes. Il paraît donc difficile de connaître la réalité de ces accidents. Mais après tout, l'intérêt est sans doute d'être attentif à l'utilisation de ce motif et à son évolution.

Stéphane LEBRETON – Université d'Artois

Bibliographie

Abréviations

ABSA = *Annual of the British School at Athens*.

AD = *APXAIΘAΘΓIKON ΔEATION*.

AJA = *American Journal of Archaeology*.

ANRW = *Aufstieg und Niedergang des römischen Welt*.

BCH = *Bulletin de Correspondance Hellénique*.

CCEC = *Cahiers du Centre d'Études Chypriotes*.

CIG = *Corpus Inscriptionum Graecarum*.

CIL = *Corpus Inscriptionum Latinarum*.

Kypr. Charac. = E. Markou (éd.), *Kyprios Character. History, Archaeology & Numismatics of Ancient Cyprus*, en ligne.

DHA = *Dialogues d'Histoire Ancienne*.

EA = *Epigraphica Anatolica*.

ICS = *Inscriptiones Cypri Syllabicae*.

IGLS = *Inscriptiones Graecques et Latines de Syrie*.

IG = *Inscriptiones Graecae*.

IGR = *Inscriptiones Graecae ad res Romanas pertinentes*.

IGUR = *Inscriptiones Graecae Urbis Romae*.

¹⁷⁶ P. Waltz (éd. et trad.), *Anthologie grecque*. VI : *Anthologie palatine*, livre VIII, *Épigrammes de Saint Grégoire le Théologien*, Paris, 2002, p. 117, note 6.

Inv., IV = J. Cantineau, *Inventaire des inscriptions de Palmyre*, IV, *La vallée des tombeaux*, Imprimerie catholique, Beyrouth, 1930.

JHS = *Journal of Hellenic Studies*.

MAMA = *Monumenta Asiae Minoris Antiqua*.

MDAI(A) = *Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts (athenische Abteilung)*.

OGIS = *Oriens Graeci Inscriptiones Selectae*.

P. Euphr. = *Papyri Euphrates*.

RDAC = *Report of the Department of Antiquities, Cyprus*.

SEG = *Supplementum Epigraphicum Graecum*.

YCS = *Yale Classical Studies*.

ZPE = *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*.

Études

Abadie-Reynal C., Lefebvre A., Shehi E., Shkodra B. (2017), « La topographie de l'ancienne Dyrrachium à la lumière des nouvelles découvertes /The Urban Development of the Ancient Durrës in the Light of New Finds », dans L. Përzhita, I. Gjipali, G. Hoxha, B. Muka (éds), *Proceedings of the International Conference. New Archaeological Discoveries in the Albanian Regions*, Tiranë, p. 393-408.

Abadie-Reynal C., Shehi E. *et alii* (2018a), « Recherches archéologiques franco-albanaises de Dyrrachium. Résultats de la campagne de 2018 », *DHA*, 44/2, p. 320-333.

Abadie-Reynal C., Shehi E. *et alii* (2018b), « La topographie d'Épidamne-Dyrrachium : campagne de 2017 », *Candavia*, 7, p. 173-207.

Andreou I., Andreou E. (2000), « Τα μικρογραφικά αγγεία ως ιδιαίτερη παραγωγή των ελληνιστικών εργαστηρίων της Αμβρακίας », dans *Η Συνάντηση για την Ελληνιστική Κεραμική*, p. 301-310.

Aupert P., Flourentzos P. (2008), « Un exceptionnel document à base cadastrale de l'Amathonte hellénistique (Inscriptions d'Amathonte, VII) », *BCH*, 132, p. 311-346.

Balandier Cl. (2014), « Des anciennes capitales de royaumes aux nouvelles villes portuaires : réflexions sur l'évolution du réseau urbain de Chypre à l'époque hellénistique », dans Cl. Balandier, Chr. Chandezon (dir.), *Institutions, sociétés et cultes de la Méditerranée antique. Mélanges d'histoire ancienne rassemblés en l'honneur de Claude Vial*, Bordeaux (*Scripta Antiqua*, 58), p. 179-209.

Balandier Cl. (2018), « Quelle "vaste cité" a été "ceinte d'une enceinte d'une haute couronne de tours" par Nikoklès ? Retour sur l'inscription de Kouklia et le problème des fortifications de Palaipaphos et Nea Paphos », *CCEC*, 18, p. 77-99.

Balandier Cl. (1999), « The City-Walls of Pafos: a Rescue Excavation on the Western Rampart », *Report of the Department of Antiquities, Cyprus*, p. 243-250.

Balandier Cl., Vernet Y. (2011-2012), « The Sanctuary of Apollo Hylates at Nea Paphos-Alonia tou Episkopou: a Critical Re-Examination », *Report of the Department of Antiquities, Cyprus*, p. 657-680.

- Baronio P. (2017), « Il cosiddetto Macellum-Forum di Durazzo: nuovi dati sulla costruzione di uno spazio circolare », *Thiasos*, 6, p. 49-77.
- Bean G. E. (1959), « Notes and Inscriptions from Pisidia », *Anatolian Studies*, 9, p. 67-117.
- Bossert H. Th. (1958), « Neues von Zincirli and Maraş », *Orientalia*, 27/4, p. 399-406.
- Budischovsky M.-C. (2000), « Dieux et cultes d'origine égyptienne dans l'espace adriatique », dans C. Delplace, F. Tassaux (éds), *Les cultes polythéistes dans l'Adriatique romaine*, Bordeaux, p. 239-261.
- Capponi L. (2007), *Il tempio di Leontopoli in Egitto. Identità politica e religiosa dei Giudei di Onia (c. 150 a.C.-73 d.C.)*, Pise.
- Cassagnes-Brouquet S. (2007), « La chapelle sur le pont. Fonctions et symboliques d'un édifice au Moyen Âge », *Siècles (Faire la route III^e-XX^e siècles)*, 25, p. 35-49.
- Cayla J.-B. (2018), *Les inscriptions de Paphos, La cité chypriote sous la domination lagide et à l'époque impériale*, Lyon (*Travaux de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée*, 74).
- Cayla J.-B. (2017), « Antoine, Cléopâtre et les technites dionysiaques à Chypre », *BCH*, 141/1, p. 313-336.
- Chauvaud F. (éd.) (2007), *Corps submergés, corps engloutis : une histoire des noyés et de la noyade de l'Antiquité à nos jours*, Paris.
- Cordier P. (2007), « La noyade en Grèce et à Rome », dans F. Chauvaud (éd.), *Corps submergés, corps engloutis : une histoire des noyés et de la noyade de l'Antiquité à nos jours*, Paris, p. 23-33.
- Dan A., Lebreton S. (2018), *Études des fleuves d'Asie Mineure dans l'Antiquité*, Arras.
- Davaze V. (2013), *Memnon historien d'Héraclée du Pont. Commentaire historique*, thèse, université du Maine.
- Deecke W. (1884), « Die griechisch-kyprischen Inschriften in epichorischer Schrift », dans A. Bauer, H. Collitz (éds), *Sammlung der griechischen Dialekt-Inschriften*, I, Göttingen, p. 1-80.
- Deecke W., Siegismund J. (1875), « Die wichtigsten kyprischen Inschriften », *Studien zur griech. und latein. Grammatik*, 7, p. 217-264.
- Duchesne L. (1879), « Sur deux villes de la Phrygie Pacatienne », *BCH*, p. 478-482.
- Egetmeyer M. (2010), *Le dialecte grec ancien de Chypre*, tome I, *Grammaire*, tome II, *Répertoire des inscriptions en syllabaire chyro-grec*, Berlin-New York.
- Egetmeyer M., Karnava A., Landenius Enegren H., Perna M. (2017), "IG XV, 1, *Inscriptiones Cypri Syllabicae*: the Completion of Fasciculus I, *Inscriptiones Amathuntis, Curii et Marii*", dans *Aegean Scripts, Proceedings of the 14th International Colloquium on Mycenaean Studies*, Rome, p. 45-54.
- Feissel D., Gasco J., « Documents d'archives romains inédits du Moyen-Euphrate (III^e s. après J.-C.) III. Actes divers et lettres (P. Euphr. 11 à 17) », *JSavants*, 2000, p. 157-208.
- Festugière A.-J. (1986), *Aelius Aristide, Discours sacrés. Rêve, religion, médecine au I^{er} siècle après J.-C.*, Paris.
- Frye R. N., Gilliam J. F., Ingholt H., Welles C. B. (1955), « Inscriptions from Dura-Europos », *YCS*, 14, p. 127-213.

- Funke P. (2013), « Looking for Cypriot Inscriptions: First Attempts to Create a Corpus of Cypriot Inscriptions (IG XV) at the Beginning of the 20th Century », dans D. Michaelides (éd.), *Epigraphy, Numismatics, Prosopography and History of Ancient Cyprus. Papers in Honour to Ino Nicolaou*, Uppsala, p. 119-128.
- Garuti P. (2016), « Paolo a Pafo: l'apostolo e il mago », dans Cl. Balandier (dir.), *Nea Paphos. Fondation et développement urbanistique d'une ville chypriote de l'Antiquité à nos jours. Études archéologiques, historiques et patrimoniales*, Bordeaux (*Mémoires*, 43), p. 315-322.
- Garuti P. (2010), « Avant que se lève l'étoile du matin ». *L'imaginaire dynastique du Psaume 110 entre judaïsme, hellénisme et culture romaine*, Pendè.
- Gasparini V. (2010), « La "Palaestra" d'Herculanum : un sanctuaire d'Isis et de la Mater Deum », *Pallas*, 84, p. 229-264.
- Gawlikowski M. (1970), *Monuments funéraires de Palmyre*, Varsovie.
- Goukowsky P. (éd. et trad.) (2001), *Appien, Histoire romaine, VII, livre XII, La guerre de Mithridate*, Paris.
- Goussé E. (2018), « La Cilicie Trachée et ses "fleuves" », dans A. Dan, S. Lebreton (éds), *Études des fleuves d'Asie Mineure dans l'Antiquité*, Arras, p. 29-42.
- Guzzo Amadasi M. G., Karageorghis V. (1977), *Fouilles de Kition*, III, *Inscriptions phéniciennes*, Nicosie.
- Hauben H. (1970), *Callicrates of Samos. A Contribution to the Study of Ptolemaic Admiralty*, Louvain (*Studia Hellenistica*, 18).
- Hoti A. (1989), « Durrës (Qytet) », *Iliria*, 19/2, p. 293-294.
- Hoti A., Metalla E., Shkodra B., Wilkes J. (2008), « The Early Byzantine Circular Forum in Dyrrachium (Durrës, Albania) in 2002 and 2004-2005: Recent Recording and Excavation », *ABSA*, 103, p. 367-397.
- Inglebert H. (1997), « *Pars oceani orientalis*. Les conceptions de l'Orient dans les œuvres géographiques de l'Antiquité tardive (300-550) », dans A. Sérandour (éd.), *Des Sumériens aux Romains d'Orient*, Paris, p. 177-198.
- Jacobs B., Messerschmidt W. (1992), « Eine (provinzial-) assyrische Stele für Jupiter Dolichenus », *Epigraphica Anatolica*, 19, p. 105-114.
- James S. (2014), « Νέα χρονολόγηση της Κορινθιακής Ελληνιστικής επιτραπέζιας κεραμικής: ο Αγρός της Παναγίας », dans *Η' Συνάντηση για την Ελληνιστική Κεραμική*, p. 529-534.
- Karnava A. (2018), « The Syllabic Inscriptions of Amathous: Past and Present », dans A. Cannavò, L. Thély (dir.), *Les royaumes chypriotes à l'épreuve de l'histoire. Transitions et ruptures de la fin de l'âge du Bronze au début de l'époque hellénistique*, Athènes (*BCH*, suppl. 60), p. 201-212.
- Karnava A. (2013), « Κύπριοι της 1^{ης} χιλ. π.Χ. στον ελλαδικό χώρο: η μαρτυρία των συλλαβικών επιγραφών », dans D. Michaelides (éd.), *Epigraphy, Numismatics, Prosopography and History of Ancient Cyprus. Papers in Honour to Ino Nicolaou*, Uppsala, p. 159-168.
- Kaufmann-Heinimann A. (1998), *Götter und Lararien aus Augusta Raurica, Herstellung, Fundzusammenhänge und sakrale Funktion figürlicher Bronzen in einer römischen Stadt*, Augst (*Forschungen in Augst*, Band 26).

- Kellner H.-J. (1978), *Der römische Verwahrfund von Eining*, München.
- Korkuti M., Petruso K. M. (1993), « Archaeology in Albania », *AJA*, 97, p. 703-743.
- Lamoine L., Cébeillac-Gervasoni M. (2007), « Le pont dans l'Antiquité romaine à travers les témoignages épigraphiques : continuité du cheminement et permanence du pouvoir », *Siècles (Faire la route III^e-XX^e siècles)*, 25, p. 15-33.
- Lebreton S. (2018), « La place des fleuves dans les descriptions géographiques de l'Asie Mineure », dans A. Dan, S. Lebreton, *Études des fleuves d'Asie Mineure dans l'Antiquité*, tome 1, Arras, p. 77-124.
- Lebreton S. (2009), « “Les mœurs des peuples, la géographie des régions, les opportunités des lieux”. Comment les Anciens se représentaient-ils l'Asie Mineure du V^e siècle av. n.è. au IV^e siècle de n.è. ? », dans H. Bru, Fr. Kirbihler, St. Lebreton (éds), *L'Asie Mineure dans l'Antiquité. Échanges, populations et territoires*, Rennes, p. 15-52.
- Lehmann M., Holum K. G. (2000), *The Greek and Latin Inscriptions of Caesarea Maritima*, Boston, MA (JECM, V).
- Luynes H. de (1852), *Numismatique et inscriptions cypriotes*, Paris.
- Masson O. (1961), *Les inscriptions chypriotes syllabiques. Recueil critique et commenté*, Paris.
- Masson O., Mitford T. B. (1986), *Les inscriptions syllabiques de Kouklia-Paphos*, Constance (*Ausgrabungen in Alt-Paphos*, IV).
- Matthey P. (2011), « Chut ! Le signe d'Harpocrate et l'invitation au silence », dans F. Prescendi, Y. Volokhine, *Dans le laboratoire de l'historien des religions. Mélanges offerts à Philippe Borgeaud*, Genève, p. 541-573.
- Mehl A. (2016), « Nea Paphos et l'administration ptolémaïque de Chypre », dans Cl. Balandier (dir.), *Nea Paphos. Fondation et développement urbanistique d'une ville chypriote de l'Antiquité à nos jours. Études archéologiques, historiques et patrimoniales*, Bordeaux (*Mémoires*, 43), p. 249-260.
- Meimaris Y. E., Kritikakou-Nikolaropoulou K. I. (2005), *Inscriptions from Palaestina Tertia*, Ia, *The Greek Inscriptions from Ghor es-Safi*, Athènes.
- Michaelidou-Nicolaou I. (1976), *Prosopography of Ptolemaic Cyprus*, Göteborg (*SIMA*, XLIV).
- Milner N. P. (1998), *An Epigraphical Survey in the Kibyra-Olbasa Region conducted by A. S. Hall*, Londres (*BIAA Monograph*, 24).
- Mitford T. B. (1990), « The Cults of Roman Cyprus », *ANRW*, II, 18/3, p. 2176-2211.
- Mitford T. B. (1980a), *The Nymphaeum of Kafzizin. The Inscribed Pottery*, Berlin-New York (*Kadmos*, suppl. 2).
- Mitford T. B. (1980b), « Roman Cyprus », *ANRW*, II, 17/2, p. 1285-1384.
- Mitford T. B. (1971), *The Inscriptions of Kourion*, Philadelphie.
- Mitford T. B. (1961a), *Studies in the Signaries of South-western Cyprus*, Londres (*Bulletin Institute of Classical Studies*, supplement 10).

- Mitford T. B. (1961b), « The Hellenistic Inscriptions of Old Paphos », *ABSA*, 56, p. 1-41.
- Mitford T. B. (1960), « A Cypriot Oath of Allegiance to Tiberius », *JRS*, 50, p. 75-79.
- Mitford T. B. (1958), « Prolegomena to the Syllabic Inscriptions of Rantidi », *Emerita*, 26, p. 111-127.
- Mitford T. B. (1953), « The Status of Cypriot Epigraphy », dans L. Robert (éd.), *Actes du deuxième congrès international d'épigraphie grecque et latine, 1952*, Paris, p. 166-175.
- Mitford T. B. (1950a), « Some Inscriptions from Early Christian Cyprus », *Byzantion*, 20, p. 105-175.
- Mitford T. B. (1950b), « New Inscriptions from Roman Cyprus », *Op. Arch.*, 6, p. 1-95.
- Mitford T. B., Masson O. (1983), *The Syllabic Inscriptions of Rantidi-Paphos*, Mayence.
- Mitford T. B., Nicolaou I. (1974), *The Greek and Latin inscriptions from Salamis*, Nicosie.
- Näf B. (2013), *Testimonia Alt-Paphos*, Darmstadt (*Ausgrabungen in Alt-Paphos auf Cypern*, 8).
- Ollivier B. (2010), *Aventures en Loire, 1000 km à pied et en canoë*, Paris.
- Oziol Th. (2004), « Inscriptions grecques, a : Textes alphabétiques (n° 2001-2230) », dans M. Yon et al. (éds), *Kition dans les textes. Testimonia littéraires et épigraphiques et corpus des inscriptions (Kition-Bamboula, V)*, Paris, p. 231-336.
- Pemberton E. G. (1985), « Ten Hellenistic Graves in Ancient Corinth », *Hesperia*, 54, p. 271-307.
- Perna M. (2018), « La grand inscription d'Amathonte (JCS 194 + 195) : une nouvelle étude épigraphique. Rapport préliminaire », dans A. Cannavò, L. Thély (dir.), *Les royaumes chypriotes à l'épreuve de l'histoire. Transitions et ruptures de la fin de l'âge du Bronze au début de l'époque hellénistique*, Athènes (*BCH*, suppl. 60), p. 212-220.
- Piccirillo M. (2004), « Ricerca storico-archeologica in Giordania XXIII-2004 », *Liber Annuus. Studium Biblicum Franciscanum*, 54, p. 415-450.
- Popović V. (1984), « Byzantins, Slaves et autochtones dans les provinces de Prévalitane et nouvelle Épire », dans *Villes et peuplement dans l'Illyricum protobyzantin*, Rome (*collection de l'EFR*, 77), p. 181-243.
- Pouilloux J., Roesch P., Marcillet-Jaubert J. (1987), *Salamine de Chypre*, XIII, *Testimonia Salamina* 2, Paris.
- Puccio L. (2010), « Les cultes isiaques à Emporion », *Pallas*, 84, p. 207-227.
- Raptou E. (2018), « La ville et ses nécropoles : contribution à la topographie de Palaepaphos », dans A. Cannavò, L. Thély (dir.), *Les royaumes chypriotes à l'épreuve de l'histoire. Transitions et ruptures de la fin de l'âge du Bronze au début de l'époque hellénistique*, Athènes (*BCH*, suppl. 60), p. 89-110.
- Roques D. (1998), « Les *Constructions de Justinien* de Procope de Césarée : document ou monument ? », *CRAI*, 142/4, p. 989-1001.
- Rotroff S. I. (2013), *Industrial Religion: the Saucer Pyres of the Athenian Agora*, Princeton (*Hesperia*, suppl. 47).
- Rotroff S. I. (1997), *Hellenistic Pottery: Athenian and Imported Wheelmade Table Ware and Related Material*, 2 vol., Princeton (*the Athenian Agora*, XXIX).

- Roure R., Joncheray C. *et alii* (2015), « Un dépôt de fondation en contexte domestique à Olbia de Provence (Hyères, Var) », dans *Contacts et acculturations en Méditerranée occidentale. Hommage à M. Bats*, Hyères (*BIAMA*, 15), p. 99-109.
- Şahin S. (1991), « Forschungen in Kommagene I.: Epigraphik », dans *Forschungen in Kommagene zum Gedenken an F. K. Dörner*, Köln (*Epigraphica Anatolica*, 18), p. 99-132.
- Shehi E. (2015), « Një kandil-anije nga Durrësi (A Clay Lamp in the Shape of Ship from Durrës) », *Iliria*, 39, p. 303-328.
- Shehi E., Abadie-Reynal C. *et al.* (2018), « Results of Archaeological Excavations Realized in Front of the Main Entrance of Durrës Harbour », *Candavia*, 7, p. 227-260.
- Speidel M. P. (1980), *Jupiter Dolichenus. Der Himmelgott auf dem Stier*, Stuttgart (*Kleine Schriften zur Kenntnis der römischen Besetzungsgeschichte Südwestdeutschlands*, 24).
- Summa D. (2013), « Il progetto *Inscriptiones Graecae* tra passato e presente. L'esempio di Cipro (*IG XV*) », dans S. Fornaro, D. Summa (éds), *Eidolon. Saggi sulla tradizione classica*, Bari, p. 83-106.
- Testart A. (éd.) (2012), *Les armes dans les eaux. Questions d'interprétation en archéologie*, Paris-Arles.
- Vernet Y. (2016), « Le culte d'Apollon à Nea Paphos et ses environs de la fondation de la ville à la domination romaine », dans Cl. Balandier (dir.), *Nea Paphos. Fondation et développement urbanistique d'une ville chypriote de l'Antiquité à nos jours. Études archéologiques, historiques et patrimoniales*, Bordeaux (*Mémoires*, 43), p. 301-313.
- Vernet Y. (2015), « Aphrodite et Apollon. Essai sur une relation divine privilégiée à Chypre », *CCEC*, 15, p. 95-106.
- Vitas D. (2016), « The Foundation of Nea Paphos: a New Cypriot City or a Ptolemaic *Katoikia*? », dans Cl. Balandier (dir.), *Nea Paphos. Fondation et développement urbanistique d'une ville chypriote de l'Antiquité à nos jours. Études archéologiques, historiques et patrimoniales*, Bordeaux (*Mémoires*, 43), p. 241-248.
- Volokhine Y. (2010), « Quelques aspects de Bès dans les temples égyptiens de l'époque gréco-romaine », dans L. Bricault, M. Versluys (éds), *Isis on the Nile. Egyptian Gods in Hellenistic and Roman Egypt*, Leyde-Boston, p. 233-255.
- Waldmann H. (1991), *Der kommagenische Mazdaismus*, Tübingen (*Istanbuler Mitteilungen*, Beiheft 37).
- Wagner J. (1976), *Seleukeia am Euphrat/Zeugma*, Wiesbaden.
- Wagner J., Petzl G. (1976), « Eine neue Temenos-Steile des Königs Antiochos I. von Kommagene », *ZPE*, 20, p. 201-223.
- Weinreich O. (1912), « ΘΕΟΙ ΕΠΗΚΟΟΙ », *MDAI(A)*, 37, p. 1-68.
- Yon J.-B. (2018), *L'histoire par les noms. Histoire et onomastique, de la Palmyrène à la Haute Mésopotamie romaines*, Beyrouth (*BAH*, 212).
- Yorke V. W. (1898), « Inscriptions from Eastern Asia Minor », *JHS*, 18, p. 306-327.